COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **GEMCO**
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Adresse : Drève du Sénéchal N° : 2 Boîte : 3
Code postal : 1180 Commune : Uccle
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0423.921.870

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 26-11-2007

Ce dépôt concerne :

☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 24-04-2022

☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.1.1, A-app 6.2, A-app 6.3, A-app 6.5, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 7, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 12, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

RAMPININI Carla
Drève du Sénéchal 2 3
1180 Uccle
BELGIQUE
Début de mandat : 2007-10-26 Fin de mandat : Administrateur

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
MLA Accountancy SRL 0895200033 Avenue Château de Walzin 3 21 1180 Uccle BELGIQUE	2233123EFF08	A B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28		**96.000**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21		
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		**96.000**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.154**	**1.346**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**358**	**1.303**
Créances commerciales		40	358	
Autres créances		41		1.303
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**796**	**43**
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**1.154**	**97.346**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**-33.601**	**67.228**
Apport		10/11	**18.600**	**18.600**
Disponible		110		
Indisponible		111	18.600	18.600
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**1.906**	**1.906**
Réserves indisponibles		130/1	1.860	1.860
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.860	1.860
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	46	46
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-54.108**	**46.722**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**34.755**	**30.118**
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**34.755**	**30.118**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		13.103
Etablissements de crédit		430/8		13.103
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	705	765
Fournisseurs		440/4	705	765
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	34.049	16.249
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**1.154**	**97.346**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	-2.524	-1.916
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A		
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8		348
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-2.524**	**-2.264**
Produits financiers		6.4	75/76B		
Produits financiers récurrents			75		
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B		
Charges financières		6.4	65/66B	**98.306**	**1.902**
Charges financières récurrentes			65	2.006	1.902
Charges financières non récurrentes			66B	96.300	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**-100.829**	**-4.165**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**-100.829**	**-4.165**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**-100.829**	**-4.165**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-54.108**	**46.722**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-100.829	-4.165
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	46.722	50.887
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-54.108**	**46.722**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199P	**XXXXXXXXXX**	**3.529**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8169		
Cessions et désaffectations		8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8199	**3.529**	
Plus-values au terme de l'exercice		8259P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8219		
Acquises de tiers		8229		
Annulées		8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice		8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329P	**XXXXXXXXXX**	**3.529**
Mutations de l'exercice				
Actés		8279		
Repris		8289		
Acquis de tiers		8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8329	**3.529**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(22/27)		

		Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395P	**XXXXXXXXX**	**96.000**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8365		
Cessions et retraits		8375	96.000	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8385		
Autres mutations	(+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8395		
Plus-values au terme de l'exercice		8455P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8415		
Acquises de tiers		8425		
Annulées		8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice		8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8475		
Reprises		8485		
Acquises de tiers		8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555P	**XXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	(+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(28)		

RÉSULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE			
Produits non récurrents	76		
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Charges non récurrentes	66	**96.300**	
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Charges financières non récurrentes	(66B)	96.300	
RÉSULTATS FINANCIERS			
Intérêts portés à l'actif	6502		

RÈGLES D'ÉVALUATION

REGLES D'EVALUATION DE L'INVENTAIRE -

1.1 FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont :
1.pris en charge au moment où ils sont engagés,
2.amortis au taux de 20 % (minimum 20 %), conformément à l'A.R. du 29/04/2019.

Exemple de frais de restructuration prévus à l'A.R. du 29/04/2019.
1.indemnités de préavis et charges de prépensions : étalement de l'amortissement sur la période normale de préavis ;
2.les frais d'études sont assimilés aux frais d'établissement ;
3.le matériel nouveau produit par l'entreprise sera amorti normalement dès sa mise en exploitation et transféré en immobilisations corporelles ;
4.les charges exceptionnelles, les frais de déménagement, les frais de recyclage du personnel, etc, sont amortis au taux minimum de 20 % l'an.

1.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles sont valorisées à leur prix d'acquisition.

Utilisation limitée dans le temps
(exemple : frais de recherches et de mises au point, concession, brevets, licences, goodwill et plus-value d'apport).
Celles-ci font l'objet d'amortissement linéaires aux taux qui sont les suivants : 20% l'an.

Utilisation non limitée dans le temps
(exemple : goodwill, plus-value d'apport, etc).
Des réductions de valeur (et non des amortissements), sont appliquées en cas de dépréciation durable.

1.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, de revient, ou d'apport, y compris les frais accessoires.

Utilisation limitée dans le temps
Les immobilisations corporelles à utilisation limitée dans le temps font l'objet d'amortissements linéaires ou dégressifs

- aux taux suivants :

ActifTauxType
Immeubles3,33%Linéaire
Installations20%Linéaire
Machines et outillage20%Linéaire
Mobilier et matériel de bureau20%Linéaire
Matériel informatique33,33%Linéaire
Matériel roulant20%Linéaire
Aménagement des locaux10%Linéaire

Les immobilisations en cours (exemple : constructions), sont amorties à partir de l'exercice au cours duquel elles sont achevées.

Les immobilisations corporelles désaffectées ou qui ont cessé d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise, font l'objet d'amortissements exceptionnels pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Utilisation non limitée dans le temps
Les terrains font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciations durables.

1.4 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les participations et créances sont inscrites à leur prix d'acquisition déduction faite des montants non appelés. Toutefois, une évaluation individuelle de chaque participation est établie en tenant compte de différents critères tels que la situation, la rentabilité et les perspectives de la société dont une participation est détenue.

Les créances et les cautionnements sont inscrits à leur valeur nominale.
Les moins-values constatées sur les immobilisations financières font l'objet de réductions de valeur selon le prescrit de l'A.R. du 29/04/2019.

1.5 CREANCES A PLUS D'UN AN ET A UN AN AU PLUS

Les créances sont reprises à leur valeur nominale.
Les créances font l'objet de réductions de valeur si des risques de non-récupération, de moins-value ou de dépréciations probables existent.

1.6 STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION

Approvisionnements (matières premières et fournitures) :

N.A.

En-cours de fabrication :

N.A.

Produits finis marchandises :

N.A.

Commande en cours d'exécution :

N.A.

Réductions de valeur :

N.A.

1.7 PLACEMENTS DE TRESORERIE ET VALEURS DISPONIBLES

Les composants de ces rubriques sont repris à leur valeur nominale.
Les placements de trésorerie et les valeurs disponibles font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value durable.

1.8 PLUS-VALUES DE REEVALUATION

Les plus-values de réévaluation sont traitées en conformité avec le droit comptable.

1.9 SUBSIDES EN CAPITAL

Les subsides en capital sont repris pour les montants reçus. Des réductions échelonnées sont déduites au rythme de la prise en charge des amortissements afférents aux immobilisations pour l'acquisition desquelles lesdits subsides ont été obtenus, et le cas échéant, à concurrence du solde, en cas de réalisation ou de mise hors service de ces immobilisations.

1.10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont individualisées et tiennent compte des risques prévisibles, conformément à l'A.R. du 29/04/2019.
Elles font l'objet de reprises dans la mesure où elles excèdent, en fin d'exercice, une appréciation actuelle des risques et charges, en considération desquelles elles ont été constituées.

1.11 DETTES A PLUS D'UN AN ET UN AN AU PLUS

Les emprunts et les dettes sont évalués à leur valeur nominale. Elles sont majorées, le cas échéant, des intérêts de retard ou d'autres pénalités dues.

1.12 EVALUATION DES ACTIFS ET PASSIFS LIBELLES EN DEVISES

Les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en € d'après les modalités suivantes :
"Créances à un an au plus, placements de trésorerie et valeurs disponibles au cours le plus bas entre le cours historique et le cours acheteur à la date de clôture.
"Dettes à un an au plus, et établissement de crédit : au cours le plus élevé entre le cours historique et le cours vendeur à la date de clôture.

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

Il ressort du compte de résultats établi au 31 décembre 2021 que la société a subi pour l'exercice 2021, une perte de € 100.829,27 et pour l'exercice 2020, une perte de € 4.165,36, de sorte que l'article 3 :6 §1, 6° du CSA est applicable.

L'administrateur propose la poursuite des activités de la société et le maintien des règles d'évaluation pour les raisons suivantes :

La société est en fonds propres négatifs suite à la liquidation de sa filiale.

Celle-ci a généré une prise en charge non récurrente d'un montant de 96.000,00 EUR.

Malgré la situation déficitaire, les actionnaires continueront à soutenir financièrement l'entreprise afin de couvrir ses charges.

Il n'y a dès lors aucune raison de procéder à une évaluation dans une optique de discontinuité.